

# Mise en œuvre de nos portes seules intérieures en bois

## Stockage:

Afin de ne subir aucun dommage avant la pose, stocker la menuiserie emballée dans un local sec, couvert, fermé, **ventilé**, voire chauffé **afin d'éviter tous risques de reprise d'humidité** et si possible à l'abri de la lumière.

Le gros œuvre doit être terminé (hors d'eau, toiture, dalles, menuiseries extérieures posées).

Ne pas stocker dans des zones de travaux intérieurs (plâtres, murets, chapes, carrelages...) Ces zones étant susceptibles d'apporter de forts accroissements d'humidité de l'air ambiant.

Placer les vantaux debout ou à plat, surélevés par rapport au sol, de préférence sur une palette bien plane de la dimension minimum des portes. Ne pas les déballer avant l'utilisation.

## Avant la pose:

**Appliquer une 1<sup>ère</sup> couche de lasure IFH (insecticide, fongicide et hydrofuge) d'imprégnation sur l'ouvrant complet, y compris les 4 chants, pour une protection efficace, principalement contre les reprises d'humidité.**

Poncer légèrement la porte avec un papier de verre à grains fins, vérifier que la surface du bois est bien propre avant application de la lasure. Toujours poncer dans le sens du fil du bois.

## Finition et entretien:

Egrener avec un papier de verre spécial à grains fins, dépolir entre chaque couche de lasure.

Assurez-vous qu'il n'y a pas de salissure, ni de tache avant la première couche de lasure.

**Attention:** Les gouttes d'eau dilatent les pores du bois et provoquent des taches à l'application de la finition.

Appliquer ensuite 2 couches de lasure de finition, pour une meilleure protection du bois et un bel aspect, immédiatement après la pose, puis renouveler cette opération dans le temps si nécessaire.

## Garantie: 2 ans

### **Ce que couvre la garantie:**

Notre garantie se limite à l'échange du produit ou composant tel que fourni initialement.

Le ou les éléments défectueux seront renvoyés, en fourniture seule, non posés.

Une réclamation n'est prise en compte qu'à réception des 5 éléments suivants:

- Un courrier décrivant le problème rencontré (préciser si la pose a été effectuée par un professionnel ou par le client)
- Les coordonnées de la personne qui a procédé aux réglages après la pose,
- Des photos illustrant nettement le problème rencontré (dont une du produit dans son ensemble),
- Le modèle, le nombre et les dimensions des portes concernées
- Une copie de la facture d'achat,
- Le n° de série + le n° précédé des 2 lettres « TK » tamponnés sur le chant de la traverse haute de chaque porte.

### **Ce qu'elle ne couvre pas:**

la pose non-conforme ou ne respectant pas nos prescriptions d'emplois ci-dessus énoncées.

Toute réclamation portant sur l'aspect du produit alors qu'il est déjà posé, teinté ou modifié par rapport à son état d'origine.

**Elle ne prend pas en compte les autres frais :** de dépose, de pose, de réglage, de ragréage, de transport, de quincailleries et accessoires ni de finition.